

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE** par concours

2 Professeur·es de DANSE CLASSIQUE pour enseigner dans les conservatoires de Paris

Inscriptions au concours (M) du 19 octobre au 13 novembre 2020

Les postes sont à pourvoir à la Direction des Affaires Culturelles (DAC) qui a pour mission de conserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel, soutenir la création et accompagner la diffusion des œuvres créées et permettre au plus grand nombre l'accès à l'offre et à la pratique culturelle. La DAC gère un parc d'équipements dédiés aux pratiques culturelles et aux enseignements artistiques constitué de 72 bibliothèques, 17 conservatoires, plusieurs ateliers des beaux-arts..

En tant que Professeur·e des Conservatoires chargé·e d'enseigner la spécialité Danse Classique, vous exercerez au conservatoire national de région de Paris ou dans les conservatoires municipaux d'arrondissement.

Vous organisez et suivez les études des élèves, et conduisez des projets pédagogiques et culturels à dimension collective. Vous participez à la veille artistique et culturelle ainsi qu'à la programmation artistique. Vous pouvez en outre organiser des activités spécifiques (concerts, pièces de théâtre, spectacles chorégraphiques) et participer à des commissions et à des travaux de recherche.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Être titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur·e obtenu dans la discipline danse ou justifier d'une équivalence ou dispense **ET** remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (pour les détails consulter la brochure du concours)
- Connaissance approfondie de la danse classique et de son environnement
- Qualités pédagogiques
- Aptitude à s'inscrire dans un projet collectif d'établissement
- Disponibilité et autonomie

Sélection des dossiers à partir du 14/12/2020

**Renseignements
& inscriptions***



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

*Concours de Professeur·e des conservatoires de la Ville de Paris dans la discipline Danse Classique